

**Ministère des Soins de longue durée**

Division des opérations relatives aux soins  
de longue durée  
Direction de l'inspection des foyers de soins  
de longue durée

**District du Centre-Est**

33, rue King Ouest, 4<sup>e</sup> étage  
Oshawa, ON L1H 1A1  
Téléphone : 844 231-5702

## Rapport public initial

**Date d'émission du rapport :** 23 avril 2024

**Numéro d'inspection :** 2024-1123-0001

**Type d'inspection :**

Suivi d'un rapport  
d'incident critique

**Titulaire de permis :** DTOC II Long Term Care LP, par son associé gérant, DTOC II Long Term Care MGP (une société en nom collectif), par ses associés, DTOC II Long Term Care GP Inc. et Arch Venture Holdings Inc.

**Foyer de soins de longue durée et ville :** Bon Air Long Term Care Residence, Cannington

**Inspectrice principale**

Julie Dunn (706026)

**Signature numérique de l'inspectrice**

Julie Dunn

Date: 2024.04.23 14:47:49 -04'00'  
Digitally signed by Julie Dunn

**Autre inspectrice :**

Tiffany Forde (741746)

## RÉSUMÉ D'INSPECTION

L'inspection a eu lieu sur place aux dates suivantes : du 15 au 19 avril 2024.

L'inspection concernait :

**Ministère des Soins de longue durée**

Division des opérations relatives aux soins  
de longue durée  
Direction de l'inspection des foyers de soins  
de longue durée

**District du Centre-Est**

33, rue King Ouest, 4<sup>e</sup> étage  
Oshawa, ON L1H 1A1  
Téléphone : 844 231-5702

- le cas n° 00098012 – suivi de l'inspection 2023-1123-0002, ordre de conformité (OC) prioritaire n° 001, alinéa 6 (10) c) de la LRSLD (2021), avec date de conformité fixée au 20 novembre 2023;
- le cas n° 00098011 – suivi de l'inspection 2023-1123-00, OC prioritaire n° 002, alinéa 74 (2) d) du Règl. de l'Ont. 246/22, avec date de conformité fixée au 20 novembre 2023;
- le cas n° 00106337 – suivi de l'inspection 2023-1123-0003, OC n° 001, art. 26 du Règl. de l'Ont. 246/22, avec date de conformité fixée au 29 mars 2024;
- le cas n° 00106336 – suivi de l'inspection 2023-1123-0003, OC n° 002, alinéa 102 (2) b) du Règl. de l'Ont. 246/22, avec date de conformité fixée au 29 mars 2024;
- le cas n° 00098466 – incident critique lié à la chute d'une personne résidente.

**Ordres de conformité délivrés antérieurement**

L'inspection a établi la conformité aux ordres de conformité suivants délivrés antérieurement :

l'ordre n° 001 de l'inspection n° 2023-1123-0002 concernant l'alinéa 6 (10) c) de la LRSLD (2021) inspecté par Tiffany Forde (741746);

l'ordre n° 002 de l'inspection n° 2023-1123-0002 concernant l'alinéa 74 (2) d) du Règl. de l'Ont. 246/22 inspecté par Tiffany Forde (741746);

l'ordre n° 001 de l'inspection n° 2023-1123-0003 concernant l'art. 26 du Règl. de l'Ont. 246/22 inspecté par Julie Dunn (706026);

l'ordre n° 002 de l'inspection n° 2023-1123-0003 concernant l'alinéa 102 (2) b) du Règl. de l'Ont. 246/22 inspecté par Julie Dunn (706026).

**Ministère des Soins de longue durée**

Division des opérations relatives aux soins  
de longue durée  
Direction de l'inspection des foyers de soins  
de longue durée

**District du Centre-Est**

33, rue King Ouest, 4<sup>e</sup> étage  
Oshawa, ON L1H 1A1  
Téléphone : 844 231-5702

Les **protocoles d'inspection** suivants ont été utilisés pendant cette inspection :

Aliments, nutrition et hydratation  
Prévention et contrôle des infections  
Prévention et gestion des chutes

## RÉSULTATS DE L'INSPECTION

Au cours de cette inspection, les inspectrices ont fait des observations pertinentes, examiné des dossiers et effectué des entretiens, le cas échéant. Aucun non-respect n'a été constaté.